L'HÔPITAL NOVO RECHERCHE
UN(E) AIDE-SOIGNANT(E) POUR LA MAS

L'Hôpital NOVO recherche un ou une aide-soignant(e) diplômé(e) d'Etat pour intervenir à la MAS Maison de Lumière sur le site de Magny-en-Vexin, à temps plein.

Présentation de la structure

L'Hôpital NOVO est un nouvel établissement, né le 01/01/2023, de l'union de 3 établissements : le centre hospitalier René-Dubos de Pontoise (CHRD), le Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise (GHCPO) et le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin (GHIV).

Acteur incontournable du service public hospitalier d'Ile-de-France, son objectif est de contribuer à lutter contre les inégalités sociales et géographiques en matière d'accès aux soins, par le renforcement des compétences existantes et des coopérations intra et extra hospitalières

Fonction et grade

L'aide-soignant(e) doit être titulaire du Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant (DPAS) et/ou certificat d'aptitude à la fonction d'aide-soignant (CAFAS) ou pouvoir justifier de la Validation des Acquis de l'Expérience (selon les nouvelles dispositions : Arrêté du 25/01/05). L'Aide Médico-Psychologique (AMP) doit être titulaire du Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique ou pouvoir justifier de la Validation des Acquis de l'Expérience.

Horaires

6h45 – 14h15
13h45 – 21h15
Horaire de journée (ex : 9h – 16h30) pour animer une activité, accompagner une sortie…
1 week-end sur 2 travaillé.

Missions

L'aide-soignant(e) ou aide médico-psychologique exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, conformément aux articles R. 4311-3 à R. 4311-5 du code de la santé publique. Dans le cadre du rôle propre infirmier en collaboration avec lui, l'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique réalise des soins de prévention, de maintien, d'éducation à la santé et relationnels pour préserver ou restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne. (Art. 4 décrets du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier).

Dans ce cadre, l'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. L'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie (Arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant(e).

Particularités du poste

L'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique prend en charge un groupe de résidents, en tenant compte du contexte particulier du lieu de vie :

- Le degré de dépendance des personnes
- Les éventuelles difficultés de communication soignant/résident et résident/résident
- La multiplicité des intervenants
- La place prépondérante de la famille.

Il ne fait pas à la place mais participe au maintien du potentiel d'autonomie des résidents au cours des :

- Activités de nursing (toilette, surveillance du transit, …),
- Activités de nutrition (hydratation, alimentation),
- Activités récréatives et à visée occupationnelle en collaboration avec l'équipe socioéducative ou avec le moniteur-éducateur
- Activités d'éducation, par une stimulation du résident pour lui (ré)apprendre à conserver à:
    - Faire ses soins, faire attention à son image
    - Tenir sa chambre propre
    - Respecter les lieux de vie communs
    - Respecter les autres (résidents et professionnels de santé).

En l'absence de l'infirmier(e), l'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique veille à l'administration des traitements médicamenteux des résidents sous la responsabilité de l'infirmier(e) et conformément aux prescriptions médicales. Lors de la distribution, au moindre doute, il ne donne pas le médicament et joint l'infirmier(e) le plus proche.

L'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique a un rôle prépondérant dans la prévention des risques en lieu de vie :

- Chute
- Fugue
- Adaptation des contentions physiques passives
- Troubles de la déglutition, dénutrition, déshydratation
- Douleurs
- Escarres
- Conduites addictives.

L'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique doit aussi savoir détecter en cas d'absence d'infirmier(e) dans le service :

- les situations d'urgence vitale (crises d'épilepsie, arrêt cardio-respiratoire, obstruction des voies aériennes),
- les situations d'agressivité et les gérer

L'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique accompagne les résidents dans les différentes activités de la vie quotidienne. Il est fortement impliqué dans la mise en place des projets de vie individualisés par la nomination de référents pour chaque résident. En devenant référent d'un résident, il est particulièrement en relation avec l'entourage des résidents. Il participe à la synthèse écrite pluriprofessionnelle (annuelle ou bi-annuelle) relative au résident dont il est référent.

La particularité de l'exercice professionnel en lieu de vie doit rendre vigilant quant à l'instauration de relations trop familières, non professionnelles. L'aide-soignant(e) ne doit pas développer de lien affectif avec les résidents et leur entourage.

L'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique assure le bio-nettoyage de l'environnement du résident dans sa chambre (lit, chevet, adaptable, fauteuil, déambulateur, objets de décoration). L'entretien des lieux de vie communs, d'activité, et des fauteuils roulants incombent à l'équipe de nuit.

L'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique participe à des groupes de travail institutionnels, aux réunions de synthèse et groupes de parole au sein du service.
L'aide-soignant(e) ou l'aide médico-psychologique participe à la démarche Qualité du service et de l'établissement en s'investissant en tant que référent dans certains domaines : hygiène, manutention, alimentation, lingerie, produits d'entretien, protections….

Formations qualifiantes, connaissances professionnelles

Maîtrise des connaissances sur :
- le handicap,
- l'accompagnement en fin de vie.

Qualités professionnelles

- Sens du travail en inter-professionnalité
- Ouverture d'esprit
- Esprit d'équipe
- Disponibilité
- Dynamisme
- Patience
- Attitude professionnelle et respectueuse des résidents et de l'entourage
- Maîtrise de ses réactions affectives
- Qualités relationnelles (observation, écoute, communication adaptée aux troubles neurologiques, savoir garder la bonne distance).

Expériences professionnelles

- Capacité de s'adapter à la particularité de la maison de lumière (résidents atteints du VIH et affections psychiatriques)
- Capacité de gérer les situations d'agressivité (reconnaître les situations)
- Capacité de faire face aux urgences
- Capacité à analyser les situations et à rendre compte
- Capacité d'adaptation aux changements

- Sens de l'organisation.

Relations fonctionnelles et hiérarchiques

Fonctionnelles

- Médecin
- Personnels de rééducation (Kinésithérapeute, Ergothérapeute, Orthophoniste, Diététicienne, Professeur d'Activités Physiques Adaptées)
- Psychologue
- Equipe socio-éducative
- Services logistiques
- Services techniques

Hiérarchiques

- Directrice des Structures Médico-Sociales
- Cadre supérieur des secteurs médico-sociaux Sites du Vexin
- Cadre de santé
- Infirmier

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé), à :

Mme Nathalie COTTIN
Cadre Supérieur de Santé
nathalie.cottin@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.